

Communiqué nr. 2/2018

Assemblée générale d'automne 2018



L'Assemblée générale d'automne des délégués de la FPE s'est tenue le 7 septembre 2018 à Münchenstein sur invitation du **syndicat interne de EBM**. **Dr. Conrad Ammann**, le **CEO du groupe EBM** salua les délégués et présenta l'histoire et l'avenir du groupe EBM. EBM se prépare à l'ouverture complète du marché et se positionne en tant que prestataire de qualité offrant des solutions énergétiques durables pour ses clients. Pour se différencier à l'avenir davantage de ses concurrents, EBM n'élargit pas seulement son offre mais se présente sous un nouveau nom « **Primeo Energie** ».

Avec le rapport du comité directeur et des groupes de travail, le **Président de la FPE, Dr. Bernd Frieg**, donna un aperçu des différentes activités FPE.

Négociation salariales 2019



Le **membre du comité directeur, Horst Wippich**, présenta les réflexions du comité directeur concernant les négociations salariales 2019. Grâce à la persistance d'une bonne conjoncture avec une hausse du PIB de 2.9% pour l'année 2018 et de 2.0% pour l'année 2019, de bons résultats sont dans l'ensemble attendus au sein de la branche. Après une courte discussion, les délégués suivirent la recommandation de la FPE en demandant une

augmentation des masses salariales globales entre 1.5% et 2.5% pour les négociations salariales en cours (voir communiqué e presse de la FPE d'octobre 2018). Elle devra s'aligner sur la capacité bénéficiaire des différentes entreprises et être octroyée au moins en partie être comme hausse généralisée des salaires.

Ordonnances



Le **Vice-président, Adrian Reusser**, également délégué FPE au sein du comité directeur de Travail Suisse, donna un aperçu des prochaines ordonnances au niveau fédéral. En font partie la révision partielle de la **loi sur l'énergie** et des **ordonnances** sur les **garanties d'origine**, le **marquage de l'électricité**, les **lignes électriques**, les **géoinformations** ainsi que la **procédure d'approbation des plans des installations électriques**. En outre, une **révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI)** est prévue. Il s'agit ici de faire valoir et de représenter activement les intérêts des employés.

Formations FPE



Anita Schwab, membre du comité directeur et responsable du département éducation et formation, présenta les **formations FPE prévues pour les représentants et représentantes du personnel pour l'automne 2018 et l'année 2019**. Une formation d'une journée animée par **Prof. Ruedi Nützi (fhnw)** sur les **techniques de négociation** sera à nouveau proposée à côté des formations de deux jours sur la **prévoyance vieillesse professionnelle** pour les membres de la commission de prévoyance. L'inscription à ces formations peut se faire très simplement sur le site internet de la FPE. www.vpe.ch.